

LE MAINTIEN DE LA PAIX

M. Bob Mills (Red Deer, Réf.): Monsieur le Président, après une mission de maintien de la paix longue de plusieurs années et remplie dans des conditions très difficiles, nos troupes rentrent finalement de Bosnie. Nos militaires ont fait le meilleur travail qu'il était possible de faire et tous les Canadiens sont extrêmement fiers d'eux.

Le gouvernement est tombé à bras raccourcis sur le Parti réformiste lorsque celui-ci a demandé le retrait de nos troupes de Bosnie mais, hier soir, l'ONU a dit la même chose et le gouvernement s'est exécuté immédiatement. Maintenant que nos troupes reviennent au pays, le premier ministre peut-il donner l'assurance que, avant que le Canada s'engage dans d'autres missions, le Parlement aura la possibilité de définir une série de critères clairs qui détermineront tous nos engagements militaires futurs?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il est vrai que les soldats canadiens présents dans l'ex-Yougoslavie depuis trois ans ont accompli un excellent travail. Tout le monde le reconnaît.

Pour le moment, les Nations Unies ont décidé que les services du bataillon qui se trouve à Visoko ne seraient plus nécessaires parce que cette ville se trouve à l'intérieur du territoire contrôlé par le gouvernement bosniaque. Nous rapatrierons nos soldats avec plaisir et nous les remercions d'avoir si bien fait leur travail.

Nous sommes allés là-bas parce que les Nations Unies nous avaient demandé d'y aller. Maintenant que les Nations Unies nous disent que nos services ne sont plus essentiels, nous rentrons au pays.

Lorsque nous avons tenu un débat sur notre participation à la mission des Nations Unies, c'était une première. J'ai vu le Parti réformiste changer de position deux ou trois fois depuis mais, de notre côté, nous avons toujours été derrière les Nations Unies et derrière les soldats canadiens dont on dit qu'ils sont les meilleurs là-bas.

Maintenant, la mission est terminée. Nous sommes heureux. Nos soldats reviendront au Canada avec la satisfaction d'avoir accompli un excellent travail à Visoko. Nous sommes tous fiers d'eux au Canada.

M. Bob Mills (Red Deer, Réf.): Monsieur le Président, le mandat en Bosnie n'existe plus depuis des mois. Il y a maintenant des mois que nous réclamons le retrait de nos troupes. Avant d'engager des troupes dans de telles missions, les Canadiens veulent savoir combien cela va coûter.

Ils veulent savoir combien de temps dureront ces missions. Ils veulent savoir si nous pouvons nous acquitter du mandat qui nous est confié. Ils veulent savoir si nous allons avoir notre mot à dire dans les décisions ou si nous ne ferons qu'obéir aux ordres.

Le premier ministre peut-il dire aux Canadiens que le gouvernement a tiré des leçons de cette mission et qu'il promet de faire

Questions orales

participer le Parlement et de tenir un vote libre sur les critères qui s'appliqueront à notre participation au maintien de la paix?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le mandat que nous avons accepté en février, après un débat à la Chambre des communes, allait jusqu'à la fin de ce mois-ci.

Nous avons respecté notre mandat. L'ONU nous dit maintenant que nos troupes ne sont plus nécessaires parce qu'elle veut réduire les forces de maintien de la paix sur le terrain. Nous sommes heureux parce que, si nous ramenons nos soldats au Canada, ils seront bien mieux que là-bas.

Lorsque des gens se trouvent dans des situations difficiles, dans la misère, ou lorsqu'ils se font tuer, le Canada est toujours prêt pour protéger les familles, les enfants et le reste. Nous avons toujours été prêts. Nous le ferons encore et il y aura un débat à la Chambre des communes.

Les missions de paix ont été créées par le gouvernement du Canada. Les soldats des missions de maintien de la paix, qui sont si connus dans le monde, sont une idée du premier ministre Lester B. Pearson, qui a été chef du Parti libéral avant moi. Cette idée est apparue au moment de la guerre opposant l'Égypte à la Grande-Bretagne et à la France. À cette époque, pour la paix dans le monde, M. Pearson a eu le courage de dire aux Britanniques et aux Français que cette guerre devait cesser.

C'est en nous inspirant de la philosophie de Lester B. Pearson que nous prenons les décisions qui concernent les Nations Unies.

• (1430)

M. Bob Mills (Red Deer, Réf.): Monsieur le Président, je trouve cette réaction typique du gouvernement. Il reste tourné vers le passé. Il vit dans le passé et nous donne une leçon d'histoire. Il faut pourtant que nous nous tournions vers l'avenir. Le XXI^e siècle approche. Les choses vont changer. La politique à l'ancienne mode ne fonctionnera plus.

Le gouvernement crie victoire en essayant de s'appuyer sur une décision prise par les Nations Unies. Il est à peu près temps que le gouvernement admette que nous avons besoin d'un ensemble de critères. La population réclame de tels critères et elle y tient.

Je me demande si le premier ministre ne fera pas que poursuivre les pratiques du gouvernement précédent en faisant les choses en secret et en soumettant les décisions déjà prises au Parlement pour qu'il les approuve automatiquement et sans critiquer.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je vois l'ampleur de leur désespoir.

Le député parle du passé. Oui, le passé c'est la semaine dernière, lorsque le ministre des Affaires étrangères a prononcé un discours très important aux Nations Unies pour recommander la modernisation de cette organisation. Le député devrait lire ce discours afin de parfaire son éducation.